



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-79820>

Département(s) de publication : 02

Annonce n° 24-79820

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-73624

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 24/06/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : GrandSoissons Agglomération

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24020047700026

Ville : Cuffies

Code postal : 02880

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 02

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES RUES BANNIERE, MONT REVERS ET CHARPENTIER À SOISSONS (02)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le titulaire devra réaliser des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales à Soissons, rues de la Bannière, du Mont Revers et Charpentier. Un coordonnateur sécurité sera choisi par le Maître d'ouvrage. Conformément à l'article R2113-4 du code de la commande publique, les travaux sont divisés en une tranche ferme (travaux de réhabilitation réseaux eaux usées et eaux pluviales) et en une tranche optionnelle (travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable, rue de la Bannière). Le présent marché sera réglé par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées, conformément au bordereau des prix (BPU), annexé au présent document, et qui a une valeur contractuelle. Ces prix sont fermes et actualisables selon les modalités établies par le CCAP. Voir CCAP : Une retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché sera prélevée sur le montant de chaque acompte. Cette garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire. Le versement de l'avance est conditionné par la production d'une garantie à première demande. Négociation : L'acheteur public se réserve le droit et la possibilité de négocier les

offres selon les dispositions du Code de la Commande publique. Il s'accorde également la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation

Critères d'attribution : Le classement des offres et le choix des attributaires sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous et pondérés de la manière suivante : - Valeur technique au regard du mémoire technique et ses éventuelles annexes 60% - Prix au regard du DQE (non contractuel) 40%.

Section 4 - Informations rectificatives

- La section 6 de l'avis BOAMP n°24-73624 concernant les informations complémentaires est modifiée ainsi, en ajoutant le paragraphe suivant : Les candidats devront proposer obligatoirement une action d'insertion dans le cadre de ce marché. Pour la tranche ferme, le titulaire doit réserver 120 heures d'insertion au minimum. Le titulaire devra réserver au minimum 35 heures d'insertion, pour la tranche optionnelle. Les modalités de mise en oeuvre de cette clause d'insertion sont détaillés à l'article 4 du CCAP v2.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/07/2024